



Six Fours les Plages, le 12 avril 2019

MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE DES CANDIDATURES  
Espace Culturel A. MALRAUX

Tél : 04.94.94.60.29.

N/Réf : JSV/MPS/ML/DC/SC/2019-

**APPEL A CANDIDATURE EXTERNE**  
**GARDIEN SUPPLEANT VOLANT**  
**AUPRES DES 3 RESIDENCES AUTONOMIE**  
**LELIEVRE – FARAUT - MISTRAL**  
**ET DE LA RESIDENCE SOCIALE**

**SERVICE** : Résidences Autonomie et Résidence Sociale du Site « Pôle Résidence Mistral »

**FONCTION** : Agent chargé de la suppléance du gardiennage sur les Résidences Autonomie Lelièvre, Faraut et site « Pôle Résidence Mistral »

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE** :

- Responsables de la Résidence Autonomie Lelièvre et Faraut
- Responsables de la Résidence Autonomie Mistral et de la Résidence Sociale Mistral

**STATUT** : Catégorie C

**HORAIRES** :

Remplacement du gardien titulaire sur les Résidences Autonomie et la Résidence Sociale pour congés ou maladie :

- Semaine : de 18h00 à 7h00
- Week-end : samedi de 7h00 au lundi 7h00
- Jours Fériés : de 7h00 au lendemain 7h00

**MISSIONS PRINCIPALES** :

Assurer le remplacement du gardien titulaire (sécurité des locaux et des résidents, divers)

**Attention** : *Le bâtiment Mistral regroupe la Résidence Autonomie Mistral et la Résidence Sociale Mistral accueillant un public mixte*

**1 - Assurer la sécurité des locaux et des abords de la résidence** :

- Ouverture et fermeture des locaux
- Surveillance des locaux
- Ramassage journalier des sacs d'ordures ménagères et propreté des abords de la résidence (balayage, lavage de la terrasse et ramassage des détritux) lors de l'absence de l'agent chargé de l'entretien des bâtiments (pendant les congés et week-ends de l'agent d'entretien)
- Vérification du bon fonctionnement des alarmes incendie et sorties de secours

## **2 - Gérer les besoins des résidents :**

- Répondre aux appels-malades des résidents de la Résidence Autonomie
- Pour l'ensemble de l'établissement : gérer les alarmes incendie (en cas d'incident prévenir la famille, les secours : pompiers, médecin... et procéder aux premiers secours)
- En cas de nécessité, venir en aide aux résidents
- Tenue des registres des incidents (transports en centre hospitalier...)

## **3 - Appliquer les règles de fonctionnement :**

- Veiller au bon respect du règlement intérieur
- Sensibiliser les résidents sur les comportements à avoir conformément aux règlements intérieurs
- Détecter des comportements ou actes pouvant affecter la sécurité des personnes
- Appliquer les procédures
- Prévoir des rondes dans les étages, parties communes dès la prise de service
- Veiller à consigner les incidents, les interventions dans les cahiers de liaison avec les responsables des structures
- Veiller à être en possession du téléphone, BIP, trousseau pour interventions rapides

## **Compétences et qualités professionnelles :**

- disponibilité,
- très bon relationnel,
- rigueur,
- discrétion,
- savoir réagir avec calme et diplomatie,
- esprit d'initiative

## **DELAIS POUR POSTULER :**

- avant le 30 avril 2019 ; poste à pourvoir : au plus tôt
- Les candidatures lettre de motivation + CV détaillé + photo + copie(s) diplôme(s) + dernier arrêté de situation administrative (si statutaire) + CNI (recto verso) ou carte de séjour + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur le Maire  
MAIRIE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES  
SERVICE DES CANDIDATURES / JURY DE RECRUTEMENT  
B.P. n° 97  
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Maire de Six-Fours-Plages  
Député Honoraire  
Vice-Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Par délégation Le Directeur Général des Services

Marie-Pierre SERALTA